

REUNION DE QUARTIER DU 24/11/21 AU HAUT LIVRON

18 personnes présentes

Présentation par Christian CHABERT des circuits pédestres du Haut Livron.

Ceux-ci vont être revu et "rajeunis"

Une aide pour la réalisation des dépliants touristiques pour la commune va être demandée (ces dépliants seront payants).

Une visite du patrimoine historique est prévue par le département de la Drôme le 1^{er} décembre prochain entre 9h et 12h (toutes personnes le souhaitant sera la bienvenue). Appel à tous pour venir partager cette visite et pour apporter des connaissances et suggestions.

Remise en état de la table d'orientation.

QUESTIONS DU PUBLIC

Il est envisagé la création d'un blog est-ce opportun ? La mairie peut -elle aider ?

Le CR sera envoyé par mail à toutes les personnes qui ont laissé leur mail, et il sera imprimé en papier, pour être distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Préciser à la fin du prochain compte rendu que "nous comptons sur votre présence" afin d'inciter les habitants à venir.

RAPPELS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU COMITE

- Élu coordinateur pour tous les comités de la ville (6) : M. Chabert
- Elus-référents pour le comité du Haut Livron : Mme Luques et M. Chave ; ils font le lien avec le conseil municipal.
- Il faudra, dans une réunion ultérieure, désigner un ou plusieurs correspondants parmi les habitants participants.
- Les élus-référents et les correspondants constituent le BUREAU. Il fait les CR, organise les séances (dates, animations, invitations diverses...).
- M. Chave indique que le comité peut être complètement autogéré par les habitants. Les élus sont au service du comité, pour aider, donner des informations.
- Des voix s'élèvent pour dénoncer une démission des élus-référents. Il est trop facile de nous « filer le bébé ». Certaines personnes attendent que ce soit les élus qui gèrent les réunions. Pas tous.
- M. Chave rectifie ce malentendu : Les élus-référents sont au service du comité. Si la volonté globale souhaite une gestion par les élus-référents, ceux-ci vont assurer leur tâche et continuer l'animation.
- Par ailleurs, si un groupe de travail se constitue et veut se réunir, on peut facilement réserver la salle, (via Mme Gatti au 0475617466).

Réflexions concernant la manière de mobiliser les habitants pour venir aux réunions de quartier ?

- Distribution des CR dans toutes les boîtes aux lettres.
- Annonce sur le panneau lumineux.
- Diffusion via Facebook de la ville (le nom exact ??).
- Est-ce possible de le mettre sur Livron-Info ? (6 éditions par an) Peut-être.

- Les Buttinerries annoncent déjà les réunions sur leur Facebook.

THEMES

Rappel des 4 thèmes principaux :

- Urbanisme
- Cadre de vie
- Embellissement - Végétalisation
- Animation

Sur quoi veut-on travailler ce soir ?

ANIMATION, AMÉNAGEMENT

L'animation est déjà bien gérée par les Buttinerries, échange avec Aurélie des Buttinerries.

Rappel des propositions faites lors de la réunion précédente : aire de jeux, pédibus, carnaval, chasse aux œufs, fête de la Saint Jean, lieu échange pour seniors.

Le collectif décide de privilégier la réflexion sur « aménagement pour enfants ». Des questions surgissent :

Une aire de jeux pour les enfants, quel emplacement ?

- Là où il y a suffisamment de la place - sans empiéter sur les parkings, sans créer des gênes pour les riverains.
Place du Barry
Place du Vieux Marché
Place de l'Ancienne Eglise

La place du Vieux Marché ressort car se prête mieux aux exigences (tables de pique-nique, aires de jeux séparées pour les différentes tranches d'âge (de 2 à 9 ans) avec une caméra qui va être installée. M. Chave, propose de se renseigner auprès des Services Techniques du budget (coût des jeux, de la réalisation et les délais de réalisation possible).

La création d'un groupe de travail n'est pas souhaitée, car jugé trop compliqué (nous n'avons pas l'expertise), et le danger c'est que ce groupe s'approprie les décisions (via une sélection partisane). Question à M. Chave : délai de réalisation ? Difficile à dire car il y a 6 comités, avec pleins d'exigences, et un budget limité.

CADRE DE VIE

Le sujet choisi est « **circulation motorisée, vitesse, parking** » :

- Rue Jean Boyer limitée à 30 km des panneaux sont déjà installés

Il faut améliorer la visibilité de la signalisation de la vitesse 30.

- Il faut répéter la signalisation 30, à la hauteur de la rue de la Cure, dans les 2 sens.
- Dans les montées (Madier de Montjeau, et montée Sud) il est possible de faire marquage sur goudron.
- Installation d'un signal 30 lumineux ?

- Circulation rue Paul Cézanne demandée à 30 km/h également.

- Il serait bien de comparer les expériences d'autres communes

Il se dégage de ces différentes propositions la volonté de faire une zone 30 généralisée dans le Haut Livron.

Compte tenu des contraintes liées à la proximité avec l'abbatiale et le château, toute la zone est dans un rayon de 500 m et donc il faut demander aux Bâtiments de France leur solution pour limiter physiquement la vitesse. En l'état la seule possibilité d'agir c'est la signalisation. Dans cet esprit en plus des panneaux de limitation, il est proposé la mise en place du radar

pédagogique entre la rue de la Cure et la place de l'Ancienne Église (pas de vitesse excessive relevée). Une autre proposition consiste dans une signalisation indiquant la présence d'écrivains et notamment d'enfants.

Un espace partagé dans le Haut Livron ? Attention, il faut que les camions (CCVD, pompier) puissent circuler.

Que faire rue du Potier les gens se garent sur les zébras !

Les voitures se garent tout au début de la rue de la Chapelle ; danger pour piétons et cyclistes !

Les zébras ne sont pas respectés ; mettre des plots balisettes ?

Souci place rue Courte : placette souvent totalement bouchée (parfois jusqu'à 12 voitures !), tension entre riverains. Piste : la ville peut matérialiser des emplacements via un marquage au sol (maxi 7 parkings) à faire également au Planas ; ainsi la Police Municipale (PM) peut verbaliser. Demande sera transmise au ST.

Y-a-t-il des espaces dans le Haut Livron qui pourraient être dégagés pour la réalisation de place de stationnement supplémentaires ?

Parking cimetière/ château d'eau : un vrai potentiel de création de parking - à condition d'améliorer l'éclairage et mettre en place une caméra de surveillance.

Phillipe CHAVE informe l'assemblée du cout d'une caméra entre 15 000 et 18 000 euros.

La mairie est-elle au courant de la vente de la maison 57 rue Jean Boyer et "de son achat par un promoteur parisien".

Sujet annexe : le mauvais état du réseau électrique qui souffre de sous-tension et du réseau téléphonique. La mairie ne peut rien faire. Seule possibilité pour faire pression : créer un collectif d'usagers.

Par ailleurs l'ABF demande que les fils électriques passent sous les génoises. C'est mieux, mais reste moyennement esthétique.

Les poubelles : depuis environ 1 an, rues de la Cure, de la Barrière et Jean Boyer, certaines ne sont pas rentrées !!! Il est proposé de mettre un encart dans le Livron Magazine afin de rappeler les jours de collecte.

Il est envisageable de sensibiliser les propriétaires des « poubelles oubliées » via un flyer collé sur la poubelle. Enlever la poubelle sans avertissement risque de créer une aggravation des dépôts d'ordures sauvages. Voici un exemple sympa.



Pour info : M.Chabert est référent de ces sujets pour la CCVD.

Il est signalé souvent la présence de gros encombrants à côté des poubelles à la Montée du Vieux Marché.

Bientôt, Livron disposera d'une application internet, programmée pour 2022 ; il sera possible de prendre en photo la gêne, et de la transmettre aux services de la ville qui seront contraints de répondre dans un délai défini.

M. Chave présente M. Perchet qui est un citoyen référent du dispositif « participation citoyenne ». Son rôle est de diffuser des conseils préventifs auprès de la population. Il est associé à des dispositifs de prévention de la délinquance tels que « l'opération tranquillité vacances ». Il en charge de faire remonter auprès de la gendarmerie les faits qui peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et des biens mais aussi les gênes de la tranquillité de vie et les incivilités auprès de la police municipale ou au maire. D'autres personnes souhaitant participer à ce dispositif seraient les bienvenues.

Prochaine réunion le jeudi 27 janvier 2022 à 18h30, salle du Beffroi, nous comptons sur votre présence.

Sujets prévus à débattre : urbanisme, fleurissement, végétalisation.

BONNES FÊTES A TOUTES ET TOUS.